

Direction générale de l'Aménagement, de l'Urbanisme et des Services Techniques

Rédactrice : Adeline Rey

Le 1^{er} juin 2021

Commission Extra-Municipale du 27 mai 2021

Compte-rendu

Présents :

Collège des habitants : T. Paffumi, V. de la Creda, F. Genoulaz, F. Coudurier, P. Bodiglio, P. Dubois.

Collège associatif : F. Morel, JC. Faurie, G. Braoudakis, Y. Perrier, JY. Courcoux, F. Beraud, I. Ribard, F. Joubert, E. Goncalves, D. Passinge, D. Laurent, P. Garnier.

Elus : JP. Desbenoît, A. Jammes, MO. Novelli, JM. Seyer, JB. Caillet, A. Miladi, A. Chapard, G. Tessereau.

Agents de la mairie : F. Carrier, A. Rey.

Personnes excusées : S. Goy, ML. Bardoulat, F. Pillot, G. Agussol.

Ordre du jour

1. Informations générales
2. Point sur le groupe de travail Charte de fonctionnement
3. Point sur les autres groupes de travail.
4. Point sur le projet PLM.
5. Présentation du Plan Air Energie Climat et débat : quelle implication de la CEM dans la mise en œuvre de ce document ?

1. Informations générales

Projets d'aménagement :

- Projet mi-plaine : une réunion d'information est prévue le 16 juin à 18h place de la Louisiane.
- Projet Tuileaux-Malacher : un bilan sur la concertation sera réalisé au mois de juin.
- Secteur de la Carronnerie : la commune de La Tronche a délimité un Périmètre de Prise en Compte de Projets (PPCP). Un séminaire / atelier citoyen sera organisé au mois de juin. La commune de Meylan est associée à cette démarche.

CEM :

- La formation à l'outil TEAMS se tiendra le 2 juin en visio de 18h à 20h. Un enregistrement sera fait pour les personnes qui ne pourront être présentes.

2. Point sur le Groupe de Travail (GT) Charte de Fonctionnement

Le projet de Charte de fonctionnement est présenté avant validation définitive à la plénière du 1^{er} juillet. Il n'appelle pas de remarques particulières.

3. Point sur les autres Groupes de Travail

Voir document de présentation joint.

4. Informations sur le projet PLM

Voir document de présentation joint.

5. Présentation du Plan Air Energie Climat et débat : quelle implication de la CEM dans la mise en œuvre de ce document ?

Les remarques sont les suivantes :

Prise en compte des ponts thermiques dans les projets de construction : quelle possibilité d'intégrer cette demande à la charte meylanaise ? Possibilité de l'intégrer comme critère d'analyse pour le GT Projets d'Urbanisme ?

- ⇒ Le GT PU doit définir les thématiques d'analyse des projets présentés. La transition énergétique peut en être un et voire même amener une déclinaison dans le PLUi.

Est-il possible d'avancer sur le référencement cartographique des éléments végétaux ? Il pourrait alimenter la réflexion sur la préservation des espaces naturels et notamment sur les espaces de respiration dans le Bas-Meylan, et conduire le cas échéant à une intégration dans le PLUi.

- ⇒ C'est en effet une préoccupation partagée. Est prévue une conférence à l'automne 2021 sur la présence de l'arbre en ville et la présence du végétal, à destination des habitants et des copropriétés, ainsi qu'un temps de travail sur cette thématique.
- ⇒ Est également en réflexion un projet de cartographie de vulgarisation des espaces de la trame verte et bleue. Ces actions inscrites dans le plan peuvent être remodelées et rediscutées.

Dans le PLUi, existe-t-il une obligation d'appliquer la RT2020 ? Des choses sont-elles prévues pour évoluer vers cette nouvelle RT ?

- ⇒ Projet de décret tertiaire pour ce qui concerne les bâtiments communaux. En fonction des évolutions de la loi, car aujourd'hui la RT2020 n'est pas encore applicable. Le plan d'actions pourra évoluer en fonction des évolutions législatives.

Concernant la pollution de l'air : besoin de faire un diagnostic de l'existant et voir quelle dynamique est en place pour évoluer. Il existe des systèmes de mesure de la pollution de l'air plus précis que ceux à l'échelle de l'agglomération : est-il possible d'installer des outils de mesure dans les quartiers de Meylan ? Pour les îlots de chaleur urbain, idem : quelle possibilité d'installer des outils pour les cibler et les mesurer ?

- ⇒ Projet de mise en place d'un capteur des particules fines sur la commune. La mairie peut se rapprocher de La Metro et autres partenaires pour étudier la possibilité de mener une campagne plus précise.

Est-il possible que les unions de quartier financent le système AirVisual ? Cela permettrait d'améliorer le maillage et d'avoir un état permanent des polluants sur la commune ?

Quel est le coût de prise en charge des capteurs ? Quel est le maillage attendu ?

- ⇒ Il faut décliner cette action de mener une campagne de mesure à l'échelle de la commune tout en impliquant les habitants : cela peut être ajouté au plan d'actions.

Concernant le plan, est-il prévu des mesures sur les limitations de vitesse sur les principales voiries, comme l'autoroute par exemple ?

- ⇒ Il serait pertinent de solliciter le préfet pour baisser la vitesse sur l'A41 au niveau de Meylan.
- ⇒ Le trafic routier n'est pas le seul polluant. Le principal est le chauffage individuel non performant. Il faut accompagner les habitants à prendre des dispositifs de chauffage plus performants.

La nuisance de l'autoroute est aussi au niveau du bruit. Quelles choses peuvent être mises en place sur ce point ? L'abaissement de la vitesse n'est pas la seule solution. Réfléchir aux murs anti-bruits, végétalisés, écrans végétaux avec arbres de haute tige...

- ⇒ Le travail sur le bruit est à mener autant dans les services de la mairie que dans les copropriétés. Dans la dernière proposition de charte d'engagement, peu de choses sur la pollution et le bruit mais la commune peut se saisir de cette thématique dans l'objectif d'amélioration du cadre de vie. De plus il existe dans le PLUi une Orientation d'Aménagement et de Programmation Qualité de l'Air qui agit sur la problématique bruit.

A quand la limitation 30 km/h à Meylan ?

- ⇒ Le Maire a signé l'arrêté pour Métropole apaisée. Les services métropolitains doivent mettre en œuvre les équipements pour cette mise en application. C'est une question de mois du fait de la métropole : il faut retirer tous les panneaux 50 et 30 de la commune, faire les marquages au sol pour les tronçons maintenus à 50. Beaucoup de panneaux vont disparaître du fait de la généralisation de la vitesse à 30 km/h. Les VAE sont bridés à 25km/h donc ils rentrent dans le cadre de la limitation de vitesse. Les cyclistes doivent également se conformer à cette limitation de vitesse.

Quelle contradiction entre la nouvelle voirie prévue pour le BHNS et les îlots de chaleur urbains ?

- ⇒ La priorité n'est pas de faire un site propre mais que le BHNS puisse circuler sur la voirie actuelle avec des aménagements pour inciter les usagers motorisés à utiliser un autre itinéraire.

Synthèse des points abordés (padlet) :

S'adapter au changement climatique :

- Modes de construction sur les nouveaux bâtiments par rapport isolation thermique.
- Îlots de chaleur urbains : les localiser, avoir des mesures.

Agir pour la transition énergétique et la qualité de l'air

- Recensement du patrimoine arboré communal (cartographie, atlas communal...), implication des habitants.
- Mesures pour évaluer la pollution de l'air dans les quartiers. Mobilisation via les Unions de Quartiers ? Application Air Visual.
- Limitations de vitesse sur les grandes voiries (A41, rocade...).
- Réduire les nuisances sonores.
- Métropole apaisée : mesures avant/après.

Mobiliser les acteurs

- Impliquer les copropriétés.
- Information des habitants sur les nouvelles mobilités (cohabitation piétons).
- Impliquer les habitants dans les mesures sur pollution de l'air.

6. Conclusion

La prochaine plénière se tiendra le 1^{er} juillet, en présentiel si la situation sanitaire le permet. L'ordre du jour : faire le point sur ce 1^{er} semestre de rodage et mise en route de la CEM et organisation de l'année scolaire 2021-2022.

La prochaine réunion du bureau de la CEM se tiendra le 3 juin prochain.

Sont joints au présent compte-rendu la présentation des points d'introduction ainsi que le lien vers l'enregistrement de la partie PCAET.

Tous les documents présentés lors de cette séance sont disponibles sur l'espace TEAMS dédié.